

SCPVQ NOUVELLES

Bulletin de nouvelles de la SCPVQ



SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE
VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Volume 3, 2019



Le vendredi 3 mai 2019 marquait la clôture de l'année du 50^e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe en 1968, devenue Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Afin de souligner cet événement, la Ville de Saint-Hyacinthe a planté un jeune érable à sucre dans le parc Gustave-Labelle, au coin de l'avenue des Vétérinaires et de la rue Sicotte. Le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil, la doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire, Dre Christine Theoret, le recteur de l'université de Montréal, Dr Guy Breton, ainsi que le président de l'Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire (APRES FMV), Dr André Vrins, ont assisté à cette plantation suggérée par l'APRES FMV.

(Photo Armand Tremblay)

Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ

Lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration tenue le 12 juin 2019, il y a eu attribution des postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. La composition du conseil est la suivante pour l'exercice 2019-2020 :

Dr Yvon Couture, président
Dr Raymond S. Roy, vice-président
Dr Alain Moreau, secrétaire-trésorier
Dre Paule Blouin, administratrice
Dr Denis Sanfaçon, administrateur
Dr André Gagnon, administrateur
Dr Simon-P. Carrier, administrateur

Nous profitons de cette occasion pour remercier Dre Françoise Gagnon, administratrice sortante, pour ses années au sein du conseil; **merci Dre Gagnon**. Selon la structure mise en place il y a quelques années, Dr Armand Tremblay demeure le conservateur de la SCPVQ mais ne siège pas au conseil d'administration de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

Contenu du SCPVQ Nouvelles, volume 3, 2019

Page couverture.....	page 1
Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ.....	page 2
Contenu du SCPVQ Nouvelles, volume 3, 2019	page 2
Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2018 au Dr Yves Gosselin	pages 3 - 8
Conférence de Dre Diane Frank lors du brunch 2019	pages 9 - 11
Commandite de l'OMVQ	page 11
Certificat de reconnaissance remis au Dr André Bisailon	page 12
Comité de conservation des archives	pages 12 - 13
Les collections de la SCPVQ, Dr Armand Tremblay	pages 14 - 16
Photos du brunch annuel de la SCPVQ.....	pages 16 - 18
Assemblée générale 2019.....	pages 19 - 21
Informations concernant la SCPVQ.....	page 21

SCPVQ Nouvelles est un bulletin d'information publié par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2561-4363

SCPVQ Nouvelles est publié une fois l'an au début de l'été et contient principalement des informations sur les activités entourant le brunch de la SCPVQ tenu annuellement le premier dimanche du mois de mai. Ce bulletin inclut aussi le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres qui est tenue après le brunch. Il est à noter que le procès-verbal n'a pas encore été approuvé par l'assemblée générale au moment de la publication et n'est publié qu'à titre informatif pour les membres.

Production : Le conseil d'administration de la SCPVQ

Révision : Le conseil d'administration de la SCPVQ

Mise en page : Alain Moreau

Photographies : Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, sauf celles en pages 4 à 7.

Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2018 au Dr Yves Gosselin

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), le Prix Victor-Théodule Daubigny 2018 a été remis au Dr Yves Gosselin pour souligner sa contribution à l'avancement de la profession.

Le récipiendaire a été présenté par Dr André Vrins; le texte de présentation est reproduit en page 4. La SCPVQ a voulu honorer Dr Yves Gosselin en lui remettant le Prix Victor-Théodule Daubigny. **Félicitations Dr Gosselin!**



Le président de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, Dr Yvon Couture, remet le Prix Victor-Théodule Daubigny 2018 au Dr Yves Gosselin.

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, Dr André Vrins a présenté le récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2018, Dr Yves Gosselin.

Sur le modèle de «Tout le monde en parle», on voit Dr Gosselin lisant la carte «carte choucho» remise par Dr André Vrins que Dr Gosselin nous lit à haute voix : «Que souhaiter à un retraité qui a été un pionnier, un bâtisseur, un entrepreneur, un rassembleur dédié à (et) apprécié par ses clients et par sa profession? Tout simplement d'avoir la santé pour continuer à parcourir le monde et continuer à s'entourer de ses proches.»



Allocution de la présentation du Dr Yves Gosselin, récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2018

Le texte suivant a été préparé et présenté par Dr André Vrins, professeur retraité de la Faculté de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, lors de la remise du Prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Yves Gosselin, le 5 mai 2019.

Par André Vrins¹ et coll.²

Considérant que le docteur Yves Gosselin a reçu de nombreux prix et distinctions, et que notre communauté le connaît très bien, je ne pouvais vous présenter une personnalité différente. Je le fais donc différemment. Le faisant pour la Société du patrimoine, j'ai donc choisi de faire mon exposé sous un angle historique, en procédant chronologiquement, présentant ces cinq décennies qu'il a dédiées à la médecine vétérinaire des animaux de compagnie, en concordance avec l'évolution de la profession et de la société québécoise.

Yves a grandi à Hochelaga-Maisonneuve au sein d'une famille nombreuse de dix enfants, ce qui était typique à l'époque. Son père, médecin, avait son cabinet médical à l'intérieur de l'appartement familial. Alors qu'il intervenait dans l'accouchement d'une cliente pour son cinquième enfant, le père d'Yves n'avait pas encore été payé du premier. C'était avant la « Castonguette », la carte d'assurance-maladie !

1965-1975

Le Québec s'éveille aux lendemains de la Révolution tranquille. Rapidement, la société québécoise est en ébullition, socialement, politiquement et artistiquement. Impulsé par le Rapport Parent, le monde de l'éducation a mis en place de profondes réformes³. Notre système d'éducation actuel en est encore l'héritier sur le plan de sa philosophie et de sa structure. Yves fait son cours en médecine vétérinaire à l'École de médecine vétérinaire (EMV) de Saint-Hyacinthe, alors qu'il est déjà père de famille. En 1970, il obtient son DMV, alors que l'EMV s'est intégrée deux ans plus tôt à l'Université de Montréal devenant la Faculté de médecine vétérinaire. Sa cohorte sera la dernière qui complètera ses stages dans les anciennes baraques de l'Armée. La même année, la profession

compte 504 vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre, dont une soixantaine exercent exclusivement la médecine des petits animaux (Fig. 1).



Le docteur Gosselin débute sa carrière en pratique générale, à l'Hôpital vétérinaire du Berger, à Québec. Il est de garde sept fins de semaine sur huit... fait de tout, des heures et des heures durant, jusqu'en 1975 où appelé par le Dr Patrick Guay, il accepte, sous condition d'une formation clinique complémentaire, un poste de

professeur à la Faculté. Il se joint au secteur des petits animaux⁴ dirigé par le Dr Jean Flipo qui, pharmacologiste de formation, couvrait la médecine des petits animaux au complet avant de se consacrer à la chirurgie avec l'engagement des Drs Norbert Bonneau en chirurgie, et Luc Breton en radiologie.

1975-1985

Neuf ans après l'exposition universelle « Terre des Hommes », les jeux olympiques de 1976 mettent le Québec sur la carte du monde. Pendant ce temps, Yves poursuit sa propre compétition, retourne aux études et s'exile aux

¹ André Vrins, DMV est professeur émérite, UdeM et président de l'Association des professeurs retraités de la FMV.

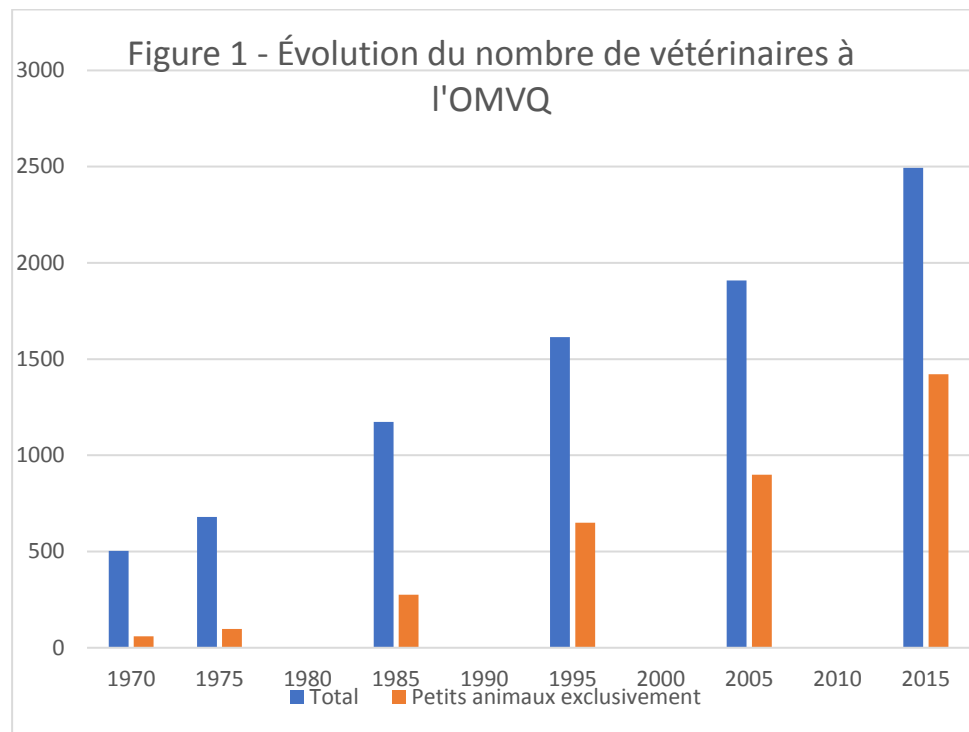
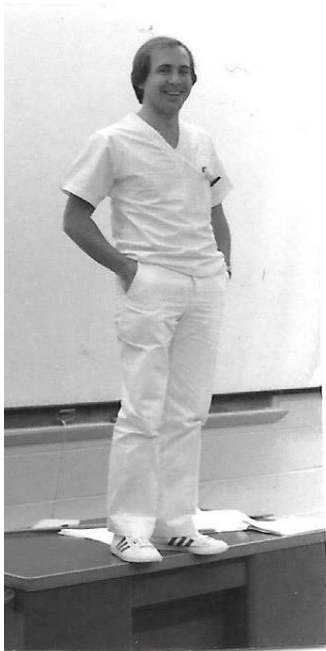
² Avec la précieuse collaboration de sa fille, Catherine Gosselin, directrice Aniamania, groupe Vétéric-Médic, de la Dre Paule Blouin, 1^{ère} collaboratrice, du Dr Armand Tremblay, SCPVQ, et Dr Michel Pepin, AMVQ.

³ Création des collèges d'enseignement général et professionnel ou CÉGEP, l'appui aux universités avec lequel l'École de médecine vétérinaire s'intégrera à l'Université de Montréal.

⁴ La même année, la FMV inaugure la Clinique des petits animaux.

États-Unis avec sa famille afin de réaliser une résidence en médecine interne des petits animaux. Il l'effectue à l'Université d'Illinois, Urbana-Champaign. De retour à la FMV en 1977, il est l'un des premiers spécialistes, le premier en médecine interne des petits animaux. Il met rapidement ses talents de pédagogue, au profit de la formation des étudiants. Cette époque correspond à un essor exponentiel de la médecine des animaux de compagnie et à la féminisation grandissante des cohortes étudiantes. Il contribue assidûment au développement du jeune programme d'internat des animaux de compagnie⁵.

Personnellement, j'étais clinicien au secteur équin et Yves fut un «moteur motivateur», mon mentor en médecine interne. Je me rappelle donc qu'Yves me donnait souvent de judicieux conseils d'interniste, allant jusqu'à me prêter généreusement son endoscope flexible pour l'utiliser discrètement chez le cheval. Il n'y avait alors rien de comparable. Nous utilisions un endoscope rigide, une tige métallique de 40 cm au bout de laquelle il y avait une ampoule de lampe de poche pour explorer le larynx et les poches gutturales des chevaux.



Outre les débuts intensifs d'interniste, il s'implique socialement dans le milieu maskoutain (Club optimiste et mouvement scout). Comme il n'y a pas une grande différence d'âge avec les étudiants, ceux-ci viennent se rafraîchir dans la piscine familiale, alors que ses enfants, Catherine et Pascal vont rendre visite aux étudiants de la chambre ! Durant cette décennie, la croissance du nombre de vétérinaires en pratique des petits animaux est tout à fait remarquable, observant à la fin, que leur nombre a triplé par rapport à l'année de sa graduation en 1970. Et profitant du graphique (Fig.1), on constate qu'en 1995, le nombre de médecins vétérinaires en pratique exclusive des animaux de compagnie équivaut grosso-modo au nombre total de vétérinaires, tous domaines confondus, inscrits au

⁵ L'internat de perfectionnement en sciences cliniques vétérinaires ou IPSAV est un programme de 2^e cycle clinique. À ses débuts, il n'y a que deux postes, l'un au secteur des petits animaux et l'autre, une année sur deux, au secteur bovin ou au secteur équin. À l'allongement du DMV sur cinq années, dont la première cohorte est sortie en 2004, on estimait qu'il disparaîtrait. La popularité de ce programme n'a cependant pas fléchi au contraire, préparant aux différents domaines de pratique, autant qu'à d'autres programmes aux cycles supérieurs tels, la résidence ou DÉS. Il est aussi offert par les cliniques privées, dont bien sûr les centres vétérinaires Rive-Sud et Laval. Tout au long de sa carrière, le Dr Gosselin y a largement contribué.

tableau de l'Ordre en 1975. En 2015, année où Yves prendra sa retraite, 57% des vétérinaires exercent la pratique des animaux de compagnie, alors qu'il ne représentait que 12% au début de sa carrière. En 1985, l'Association canadienne vétérinaire lui décerne le prix Gaines Pet Foods, soulignant déjà son importante contribution à la médecine des petits animaux.

1985-1995

À notre grand désarroi, Yves quitte les rangs de la Faculté en 1985 pour s'installer en pratique privée. La famille déménage à St-Lambert. Il vend sa maison de Saint-Hyacinthe, consacrant 50% de la vente pour s'ouvrir «une business» et fonder l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud. Interniste, il s'associe au chirurgien, Luc Léger, et recrute rapidement Paule Blouin, professeure en ophtalmologie. Recrutant Paule, en ophtalmologie, il manifestait le besoin de voir loin. Car son idée est de créer un centre de référence en pratique des petits animaux, ce qui n'existait pas vraiment au Québec. Il le sait, une clientèle de seconde ligne ne se crée pas spontanément, mais par une renommée qu'il construira et chérira en suscitant la confiance et l'estime des vétérinaires en pratique générale.



La famille met largement la main à la pâte, ou plutôt au maintien du chenil et à la réception. À l'époque, bien sûr pas d'ordinateur, les clients sont répertoriés dans des fiches contenues dans une boîte de carton. Faute d'un brin de réalisme, l'aventure aurait pu s'arrêter comme celle de Téo taxi ! La clinique qu'il a reprise marchait sur trois pattes. Il fallait rentrer 1.000\$/jour pour équilibrer le budget. Au fil des mois, de soins et de persévérance, la référence est au rendez-vous. Yves couvre la dermatologie et la cardiologie qui deviendront à part entière des spécialités. Ensemble, et avec Guy Beauregard qui se joindra à l'équipe de départ, ils font des heures et des heures, des heures durant, sans faire aucun compromis sur l'optimisation des soins. Un premier centre privé de référence est né et servira de modèle à d'autres.

En 1991, il est le premier récipiendaire du prix Damase Généreux, remis par l'Académie de médecine vétérinaire du Québec⁶, dont voici un court extrait : «Il s'est mérité ce prix, pour sa grande disponibilité auprès de ses confrères et consœurs, son professionnalisme, sa recherche constante d'une médecine de pointe et sa volonté de transmettre de l'information, etc.»

Sur la scène québécoise, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dynamiques comme Pierre Péladeau, fondateur de Quebecor et Jean-Coutu qui vient d'ouvrir ses premières pharmacies à escompte. C'est l'aire du «QUEBEC INC.» et Yves s'y inscrit !

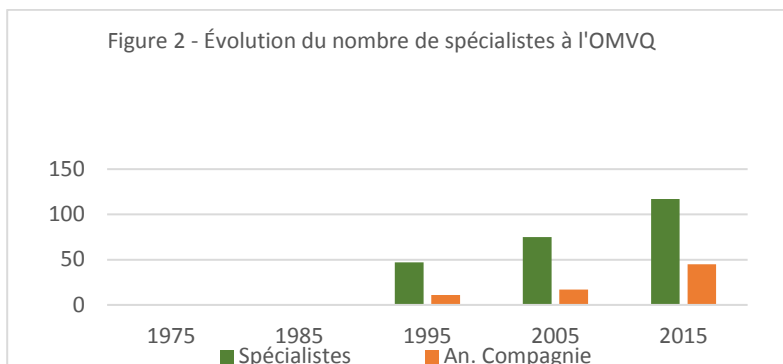
1995-2005

Sans délaisser aucunement ses clients, mais aussi très sensible aux besoins et intérêts du public, il s'était impliqué au début de sa carrière dans des émissions de radio *Le sous-sol d'André* à Télé-4, alors qu'il habitait Québec. Il est revenu plus assidûment dans ce rôle médiatique de 1989 à 2000, agissant comme conseiller professionnel pour les séries télévisées de Radio-Canada par les scénaristes Dre Sylvie Lussier et Pierre Poirier. D'abord *Bête, pas Bête+* et ensuite dans les téléseries *4 et demi*. Yves ouvre alors toutes grandes les portes de l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud. Avec ses clients, il s'assure de sélectionner les bons patients, les bonnes interventions pour que ce soit crédible, pédagogique et efficace.

En 1995, l'Ordre des médecins vétérinaires reconnaît officiellement les spécialistes. Il y en a 47 initialement, dont

⁶ Depuis 2009, l'Académie a pris le nom d'Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux.

seulement 11 dans les petits animaux (Fig. 2). Pour Yves, la croissance est au rendez-vous. L'Hôpital recrute successivement de nouveaux spécialistes. Et il faut le dire, la plupart d'entre eux sont à la FMV ! L'Hôpital de 3 000 pieds ne pouvait être agrandi, si bien qu'en 1998, lors de l'embauche du Dr Bertrand Lussier, voyant qu'il manque d'espace chirurgical, il fait l'acquisition du restaurant Giorgio, alors au bout du boulevard Taschereau pour y construire un hôpital de 10 000 pieds carrés qui a ouvert ses portes l'année suivante.



Début des années 2000, Dre Christiane Gagnon, nommée présidente de l'Ordre lui propose de vendre sa clinique de St-Eustache. Devenant copropriétaire, Yves saisit l'opportunité qui lui permet de gérer deux cliniques à distance. Il en perçoit les avantages : améliorer les équipements, garder la même équipe et accroître l'expertise des cas référés.

À l'époque, Yves résiste à la proposition d'acquisition de son terrain par Bétonel. Avec la croissance du nombre de spécialités, il double la superficie de l'Hôpital, l'amenant à 20 000 pieds carrés. D'une dizaine de vétérinaires, l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud passe à 15. Puis, devenu Centre vétérinaire Rive-Sud comptera 185 employés, 27 généralistes, 15 spécialistes et TSA.

L'Hôpital vétérinaire Rive-Sud est axé sur les spécialités vétérinaires, muni d'équipements de pointe et développant de nouveaux services tels, Animania⁷, somme toute à l'image de son fondateur : innovateur, perfectionniste et dynamique, donnant autant à la clientèle qu'aux médecins vétérinaires référents un service de la plus haute qualité.

2005-2015

Siégeant au conseil d'administration de l'Ordre pendant déjà cinq mandats, il assume la présidence par intérim quelques mois en 2008. Ainsi, il a été membre ou a présidé plusieurs comités, notamment celui sur les médicaments, la rémunération, les normes d'exercice, la formation continue et l'inspection professionnelle. À la FMV, il siège plusieurs années sur le comité du fonds du centenaire.

En 2011, il finalise les agrandissements de l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud, y ajoutant 8 000 pieds carrés aux 20 000 existants. L'acquisition de la clinique de St-Eustache lui a aussi donné du galon. Elle s'avère un tremplin pour l'acquisition d'autres cliniques, et notamment celle de Ste-Thérèse. Là, il se rapproche de ce qui le tente depuis le début, s'installer sur la couronne nord de Montréal.

En 2010, sous son leadership, s'ouvre un centre d'urgence grandiose, et à la fine pointe. On y reçoit encore des petits animaux, mais en grand ! Yves avait compris que l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud avait connu assez rapidement des contraintes d'espace. Le Centre vétérinaire Laval de 30 000 pieds carrés est construit sur un vaste terrain.

⁷ Animania : Concept comprenant hôtel, spa et boutique : une pension avec suites de luxe pour chats et chiens sous supervision vétérinaire 24 heures sur 24.

Dans l'histoire du Québec, des grands projets et des grands bâtisseurs, Yves, alors dans la soixantaine a implanté les siens : les centres de référence au sud et au nord du St-Laurent.

Yves se voit décerner le prix du mérite du Conseil interprofessionnel du Québec, puis en 2011, il reçoit deux prix, celui du Leadership de l'industrie et la médaille de St-Éloi. Ainsi, le prix du CAHI-ICSA remis par l'institut canadien de la santé animale reconnaît et honore les réalisations exceptionnelles d'individus ou d'organisations dans le domaine de la santé animale au Canada. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec lui remet sa plus haute distinction honorifique. Et, je cite l'Ordre : «...pour lui, il était impératif de permettre à la population d'accéder à une grande variété de traitements spécialisés à différents endroits sur le territoire québécois.»

Avant de prendre sa retraite en 2015, lui et ses associés créent le groupe Veteri-Medic inc. Ils vendent une partie importante de leurs parts à VCA, un consortium californien. Aujourd'hui, le groupe Veteri-Medic se compose de 11 cliniques vétérinaires ayant quelques 500 employés.

CONCLUSIONS

Et quand je superpose sa carrière à l'histoire du Québec et de la profession, nous constatons ceci :

- Yves est un acteur dynamique de l'évolution. Cette évolution, comme je voulais vous l'illustrer, s'est appuyée sur trois piliers : (1) l'impulsion donnée par la réforme en éducation, (2) le rôle grandissant des animaux de compagnie dans la société québécoise, et (3) la spécialisation vétérinaire. Comme à la voile, sa passion, il a su tirer profit du vent du moment et à tous moments, même quand il venait de face ou de dos !
- C'est un visionnaire. Dès le début, il percevait ce que les autres ne voyaient tout simplement pas.
- C'est un grand entrepreneur du Québec Inc., un pionnier, un bâtisseur. Il a dirigé, contribué à faire avancer la pratique de la médecine vétérinaire des petits animaux en la propulsant, par ses services spécialisés, aux plus hauts standards.
- Il est généreux. Il est toujours disposé à donner des explications, à partager son savoir et à donner et redonner à sa profession. D'ailleurs, il avait gardé cette fibre enseignante, accueillant année après année des stagiaires de la FMV.
- Il a bien sûr le sens des affaires. Il fallait que cela réussisse !

Yves aime faire la fête et il est heureux comme aujourd'hui quand il est entouré de gens ! Il nous remet un legs professionnel extraordinaire ! En plus, il nous transmet son ADN, alors que son petit-fils est déjà en 3^e année vétérinaire. Super, mais ça me donne le vertige !

Je demande au Dr Yvon Couture de remettre le prix Victor-Théodule Daubigny au docteur Yves Gosselin, soulignant sa contribution exceptionnelle à l'excellence de la pratique de médecine vétérinaire des animaux de compagnie.

Et en terminant, comme à «Tout le monde en parle», nous lui remettons notre «carte choucho» que le Dr Yves Gosselin nous lit à haute voix : «Que souhaiter à un retraité qui a été un pionnier, un bâtisseur, un entrepreneur, un rassembleur dédié à (et) apprécié par ses clients et par sa profession? Tout simplement d'avoir la santé pour continuer à parcourir le monde et continuer à s'entourer de ses proches».

Conférence lors du brunch de la SCPVQ

Dre Diane Frank, professeur nouvellement retraitée de la FMV, a eu l'amabilité d'accepter de donner une conférence lors du brunch annuel de la SCPVQ, dimanche le 5 mai 2019. La conférence portait sur *l'évaluation de la dangerosité des chiens mordeurs*. En plus d'un support de présentation, Dre Frank a agrémenté sa présentation de vidéos exclusives afin d'illustrer des comportements agressifs qu'elle décrivait. Un sommaire de la conférence a été fourni par la conférencière résumant les principes discutés lors de la conférence.



Diplômée de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1983, Dre Frank a travaillé 13 ans dans le domaine des animaux de compagnie puis a complété une résidence en comportement animal (1996-1998) à l'Université Cornell. Elle est diplômée de l'*American College of Veterinary Behaviorists* (DACVB) depuis 1999. Dre Frank a été chargée de cours en comportement animal à l'Université de Pennsylvanie de 1999-2001. À l'emploi de l'Université de Montréal de juin 2001 à décembre 2018, elle a occupé le poste de professeure en comportement animal à la Faculté de médecine vétérinaire. Elle est maintenant professeure retraitée. La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal est la seule faculté canadienne qui offre un programme de résidence en comportement animal.



Sur la photo de gauche, Dr Yvon Couture, président de la SCPVQ, remet une plaque souvenir à Dre Diane Frank pour la remercier de la conférence qu'elle a donnée dans le cadre du brunch annuel; de plus Dr Couture a en main un exemplaire du livre "Histoire et petites histoires des vétérinaires du Québec" et a demandé à l'auteur, Dr Michel Pepin, de remettre cet ouvrage à la conférencière, Dr Diane Frank (photo de droite).

L'évaluation de la dangerosité des chiens mordeurs

Dre Diane Frank, DMV, DACVB

Comportement normal ou « anormal »

Dans un premier temps, il faut déterminer si le comportement agressif est normal ou « anormal » pour les circonstances et si la séquence comportementale du comportement agressif est complète ou modifiée. Le comportement agressif est considéré normal si le comportement est approprié pour les circonstances et si la séquence comportementale aggressive est complète (elle présente un avertissement, une pause, une action et une fin spontanée). Inversement, le comportement agressif est « anormal » si le comportement est inapproprié pour les circonstances et/ou si la séquence comportementale aggressive est incomplète ou modifiée (il n'y a pas d'avertissement, ou pas de pause ou pas de fin spontanée, etc.). Ces deux critères permettent ensuite d'établir si une condition physique (tumeur, rage, douleur) ou mentale (« trouble de l'anxiété ») contribue ou est entièrement responsable du comportement agressif puisque le comportement agressif « anormal » est signe de maladie.

La morsure peut se produire sans contact (dans le vide) ou avec contact. Il peut s'agir d'une morsure simple ou de morsures multiples lors d'un seul événement. Le chien peut contrôler sa morsure (pas ou peu de blessure) ou non (ecchymoses, lacérations, hémorragie). Le chien ensuite lâche spontanément (normal) ou pas (anormal ou agression de prédation) sa prise. Ces détails nous renseignent sur une partie de la séquence comportementale et également sur la sévérité de la morsure.

Le comportement agressif est toujours contextuel. Il s'agit d'une image de ce chien à un moment donné dans des circonstances spécifiques. Le comportement du chien pourra changer en fonction des circonstances et de son état de santé.

Facteurs liés au chien : Taille, réactivité et type d'agression

Les facteurs de dangerosité directement liés au chien seront principalement sa taille, sa réactivité et le type d'agression. Si la réactivité du chien est très élevée, le chien pourrait « sembler sourd » aux directives verbales, nécessiter plus de temps de récupération après un événement, présenter régulièrement de la piloérection, sursauter facilement, mordre plusieurs fois lors d'un événement, produire des blessures importantes (moins de contrôle des morsures), avoir une séquence comportementale aggressive rapide (sans pause ou pause très courte), ou encore présenter de l'agression redirigée.

L'agression peut être défensive, offensive ou de prédation. *L'agression offensive* est définie comme un comportement de l'animal agressif qui se déplace vers sa cible (attaque). Contrairement à *l'agression défensive*, la victime ne s'est pas approchée du chien et n'interagit pas avec le chien mais le chien fonce sur sa victime. *L'agression de prédation* est une forme d'agression offensive. La séquence comportementale d'une agression de prédation comprend habituellement une stimulation visuelle ou auditive qui déclenche chez le chien présentant ce type d'agression, un comportement de poursuite généralement silencieux, une attaque, une capture et une mise à mort de la proie. La proie est rarement mangée. La séquence comportementale d'une agression de prédation d'un groupe de chiens n'est pas nécessairement silencieuse.

De nombreux chiens présentent un comportement de chasse qui se limite à la poursuite de petites proies sans capture et sans mise à mort. Par contre, quelques chiens présentent ce comportement de chasse accompagnée d'une agression de prédation avec capture et mise à mort de la proie (d'où la distinction entre comportement de chasse et agression de prédation).

Parmi les chiens présentant de l'agression de prédation (capture de petits animaux), certains présentent en plus d'autres comportements agressifs inappropriés, d'où l'importance de détailler tous les contextes dans lequel un chien présente un comportement agressif.

Les chiens qui ont tué des enfants ont généralement un historique d'agression de prédation (ils ont déjà tué des proies dans le passé). Mais tous les chiens tuant des proies ne sont pas nécessairement dangereux pour les enfants.

Le chien qui présente uniquement de l'agression de prédation (petites proies) est relativement moins dangereux que le chien qui présente de l'agression de prédation et de l'agression inappropriée dans plusieurs autres contextes.

Facteurs liés aux personnes

Les facteurs liés aux humains modulant la dangerosité du chien incluent la composition familiale (la dangerosité ne sera pas identique pour l'enfant et l'adulte de la même famille), l'absence d'observation ou de connaissance des signes d'anxiété du chien, une mauvaise interprétation du langage corporel, et des comportements à risques ou erreurs humaines (approche et contact malgré les avertissements du chien).

Le déni de la dangerosité par le propriétaire ou des comportements carrément irresponsables du propriétaire (chien qui a déjà mordu que le propriétaire promène sans laisse) augmente de façon significative la dangerosité de certains chiens agressifs « anormaux ».

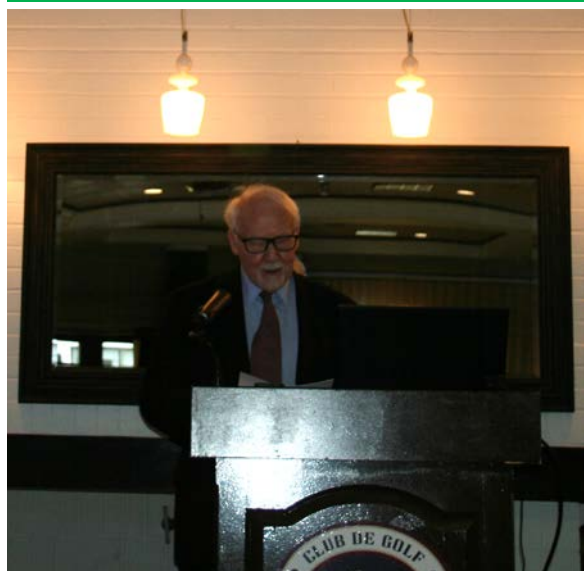


Lors du brunch tenu le 5 mai 2019, la présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, Dre Caroline Kilsdonk, a procédé à l'annonce d'une commandite pour supporter la mission de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Dr Kilsdonk a remis un montant de \$500 de la part de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec pour l'année 2019; ce montant sera utilisé par la SCPVQ dans le cadre de projets concernant l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec.

Certificat de reconnaissance



Dr Yvon Couture remet un certificat de reconnaissance au Dr André Bisaillon, pour souligner ses années au conseil d'administration de la SCPVQ à titre d'administrateur.



Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), le dimanche 5 mai 2019, Dr Raymond S. Roy, vice-président de la SCPVQ, a pris quelques minutes pour nous entretenir d'un projet important concernant le patrimoine vétérinaire québécois. Voici un résumé de son allocution :

Chers collègues, chers amis, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la SCPVQ a décidé de créer un comité afin d'étudier la mise en place d'un espace physique et fonctionnel dans le but de mieux faire connaître la contribution de la médecine vétérinaire québécoise à la société. En d'autres mots, élaborer un projet visant la création d'un musée consacré à la médecine vétérinaire québécoise et la préservation de ses archives.

LES OBJECTIFS visent :

- à regrouper les principaux documents et objets reliés à l'histoire de la médecine vétérinaire québécoise, et ce sur un seul site ou sur des sites reliés électroniquement.
- d'assurer la conservation des documents et instruments déjà dans la collection de la SCPVQ et des partenaires, dans des lieux sécuritaires et accessibles aux chercheurs, aux étudiants et à la vue du public

Rappelons que la SCPVQ a été créée après les fêtes du Centenaire de la Faculté en 1986 et a depuis, assuré la pérennité de nombreux documents et instruments légués par les vétérinaires au cours de plusieurs décennies. Il est grandement temps de protéger ce patrimoine et de le mettre la vue de tous, physiquement ou électroniquement.

ARGUMENTAIRE

La dispersion des documents : Les principaux documents reliés à l'histoire de la médecine vétérinaire québécoise se retrouvent disséminés sur plusieurs sites des différents partenaires :

- a. La SCPVQ et ses publications, ainsi que la collection des instruments
- b. Les Archives de l'Université de Montréal
- c. La Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)
- d. La FMV et ses publications
- e. L'OMVQ et les associations vétérinaires québécoises et canadiennes
- f. Les Archives des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada
- g. Les périodiques et journaux (exemple le Courrier de Saint-Hyacinthe) spécialisés

L'accessibilité à ces documents est complexe : Actuellement, il n'y a pas de véritable base de données permettant de consulter les documents en ligne; seules les Archives de l'Université de Montréal et la SCPVQ possèdent un répertoire de ce qu'il existe. La BANQ donne accès à des documents gouvernementaux et au contenu de certains périodiques et des journaux.

Les objets et instruments reliés à la pratique de la médecine vétérinaire ne sont pas mis en évidence : Actuellement, les instruments sont surtout conservés par la SCPVQ et sans doute, par certains collectionneurs privés. Ceux-ci pourraient être utilisés pour illustrer certains aspects de la pratique vétérinaire à travers des décennies. L'espace muséal servira mieux à faire connaître la profession et sa contribution à des moments importants de l'histoire, tels le contrôle des épidémies animales et la salubrité des aliments ainsi que l'évolution de la pratique de la médecine vétérinaire.

La précarité des locaux nécessaires à la conservation des documents et des instruments : Les locaux dédiés à la conservation des documents et instruments ne sont pas en mesure d'en assurer leur pérennité. Au fil des ans, les documents ont été entreposés dans des locaux inappropriés, soit de la cave humide de l'édifice principal pour finir dans la dernière baraque des signaleurs de la marine canadienne sur la rue des Vétérinaires qui n'a pas été rénovée. Au fur et à mesure que l'enseignement et la recherche se développèrent à la Faculté, les archives historiques ont constamment été repoussées dans des locaux temporaires. Au moment de terminer les Fêtes du 50e anniversaire du passage de l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec à l'Université Montréal; il est grandement temps de préserver l'histoire de cette École fondée en 1886 et de célébrer sa contribution à la société.

PISTES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Au cours des prochains mois, ce comité de la SCPVQ, composé du conservateur de la société, Dr Armand Tremblay, de Dr Michel Carrier de la faculté, de Dr Michel Pepin, auteur du livre sur l'histoire de la médecine vétérinaire, de M. Dominique Lestage, représentant de la doyenne de la FMV et de Dr Raymond Roy, à titre de président du comité, se penchera sur les pistes suivantes pour atteindre des objectifs :

1. Obtenir des avis d'expert sur la volumétrie du centre des archives et du musée
2. Créer une fondation pour assurer le financement du projet
3. Continuer les travaux relatifs à l'inventaire de la collection, à la numérisation des documents et à la politique de conservation des documents et des instruments
4. Établir une liste des partenaires à consulter et à convaincre de la pertinence du projet
5. Être à la recherche d'un local

Je vous remercie grandement de votre attention et de votre support à ce projet.

Les collections d'objets, de livres, d'instruments, d'appareils, de cadres et de matériel pédagogique conservées par la SCPVQ.

Dr Armand Tremblay, conservateur

Nous avons procédé en 2018 à une mise à jour de l'inventaire d'une très grande partie des objets, des livres, des instruments, des cadres et du matériel pédagogique conservés par la SCPVQ. Le contenu de 9 des 21 tiroirs de filières, soit neuf mètres de documents papier, et la collection de photographies conservée dans 15 albums ont été inventoriés. Dans ce dernier cas, la plupart de photographies ont été numérisées. Les 15 collections de la SCPVQ sont conservées dans quatre petites salles du pavillon 1600, et une salle du pavillon 1700, rue des Vétérinaires, sur le campus de la Faculté de médecine vétérinaire.

Voici le sommaire des diverses collections de la SCPVQ :

La collection de 2617 livres se divise en trois parties et ces livres sont conservés sur les rayons de 12 bibliothèques et dans des boîtes pour les doublons. Une liste informatisée de ces livres est disponible. La médecine vétérinaire sous tous ses aspects et les productions animales sont les sujets des livres de la collection: (a) 210 livres rares, publiés avant 1890; (b) 882 livres anciens, publiés entre 1891 et 1928; (c) 1425 livres contemporains, publiés après 1928.

La collection de 1616 documents d'archives est reliée aux activités professionnelles des médecins vétérinaires, aux événements particuliers de la profession et de la Faculté de médecine vétérinaire. Il est important de souligner nos grands donateurs, soit les docteurs Joseph-Alphonse Bédard (Laval 1915), Roland Nadeau (MON 1935), Roland Fillion (MON 1938), Rémi Gauthier (MON 1951), Louis-Philippe Phaneuf (MON 1951), Clément Trudeau (MON 1952), Jean-Baptiste Phaneuf (MON 1955), Olivier Garon (MON 1955), Pierre Brisson (MON 1960), Jean-Louis Forgues (MON 1964), Robert Claveau (MON 1971), Michel Bigras-Poulin (MON 1977), Michel Major (MON 1983) ainsi que la Faculté de médecine vétérinaire et sa bibliothèque.

La collection de notes de cours comprend 345 documents provenant principalement de onze médecins vétérinaires soit les docteurs Maxime Veilleux (Laval 1916), J.L Canuel (MON 1921), Roland Nadeau (MON 1935), Marcel Picard (MON 1938), Camille Léveillé (MON 1941), Benoit Dumas (MON 1943), Armand Méthot (MON 1949), Rémi Gauthier (MON 1951), Olivier Garon (MON 1955), Pierre Laporte (MON 1964) et Hélène Trépanier (MON 1984).

La collection de 353 fascicules de journaux publiés périodiquement par les étudiants en médecine vétérinaire, comprend en particulier le journal étudiant *Rouge et Vert*, *l'Organe* en numéros individuels et le journal étudiant *l'Articulation* sous forme reliée en 12 volumes.

La collection de 70 cadres provient principalement de la Faculté de médecine vétérinaire. Ils sont, pour la moitié, reliés au centenaire de la Faculté en 1986. Il a été possible, pour la plupart, de les suspendre aux murs des locaux de la SCPVQ.

La collection de brochures et de fascicules de journaux publiés périodiquement totalise 3602 documents.

La collection de 19 mosaïques originales des étudiants finissants en médecine vétérinaire, comprend les 6 mosaïques, sans leur cadre, pour les années 1918, 1945, 1947, 1955, 1965, 1967 et 13 avec leur cadre original soit celles des années 1964, 1966, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1978, 1979 et 1980. On note aussi la présence, dans cette collection, de la mosaïque des professeurs en 1968, lors du transfert administratif de l'École de médecine vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Québec à l'Université de Montréal.

La collection de diplômes en médecine vétérinaire, de certificats et de licences de pratique provient des dons faits par 12 médecins vétérinaires. Nous présenterons, l'an prochain, plus d'informations sur les 41 documents conservés dans cette collection par la SCPVQ.

La collection de mosaïques des photos des étudiants de chacune des classes, comprend 20 mosaïques 20,3 cm par 28,0 cm et 30 mosaïques de 46,0 cm par 46,0 cm avec des photographies des élèves de chacune des classes pour les années académiques 1959 à 1995.

La collection de 1690 photographies de la SCPVQ se divise en cinq sous-groupes soit : (1) 40 photos anciennes cartonnées (1888 à 1920); (2) 100 photos prises à Oka; (3) 800 photos prises à l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec à St-Hyacinthe de 1947 à 1968; (4) 300 photos prises lors de congrès vétérinaires; (5) 450 photos prises lors d'activités de la SCPVQ depuis 30 ans.

La collection de matériel d'enseignement de la médecine vétérinaire comprend 85 dessins, toiles et photos sur carton, 120 films en boucle, 20 films, 170 vidéocassettes, cassette audio, CD et DVD, 6967 diapositives ainsi qu'une étagère contenant 50 fers de correction de sabots datant de 1896.

La collection de 65 gros instruments soit : deux tables d'opération, un appareil à rayon-X fixe, trois appareils à rayon-X portables, trois centrifugeuses, un appareil à anesthésie du cheval, cinq valises médicales en bois, un électrocardiogramme, un pH-mètre, un photomètre à flamme, un spiromètre, une sonde magnétique, un électrocautère, un cystoscope, un stérilisateur, un spectrophotomètre, huit microscopes, etc.

La collection de 55 objets très significatifs recueillis au cours des 125 dernières années par les autorités des écoles responsables de l'enseignement vétérinaire au Québec ou par des vétérinaires. Voici, à titre d'exemple, une liste de quelques-uns de ces objets : médaille de la Chambre de l'agriculture remise au Dr Victor-Théodule Daubigny en 1879, les sceaux de l'École vétérinaire française de Montréal (1886) et de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec (1947), le drapeau de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire (1896), le microscope du Dr Jasmin (1909), le martinet, la maquette du campus de la faculté en 1985, un drapeau de l'Association auxiliaire, un plateau en argent d'un ancien élève vétérinaire, la copie d'un film sur la médecine vétérinaire produit en 1961.

La collection d'instruments vétérinaires est volumineuse, elle totalise plus de 2889 instruments et elle se subdivise en 5 sous-groupes : (a) 180 instruments utilisés en obstétrique, (b) 165 instruments utilisés en dentisterie, (c) 401 instruments de traitements ordinaires, (d) 100 instruments ou matériel de contention, (e) 1511 instruments de chirurgie, avec en plus 14 troussees chirurgicales contenant au total plus de 530 instruments

La collection de la pharmacie vétérinaire ancienne avec trois troussees de médicaments, 24 bocaux grand format de médicaments anciens, 28 bouteilles de médicaments anciens de moins de cinq ml, quatre petites balances, un ensemble de neuf mortiers d'un diamètre de 10 cm à 40 cm et des pilons de longueur de 13 cm à 38 cm.

Mini exposition lors du dernier brunch de la SCPVQ

Une mini-exposition a été présentée lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois tenu le dimanche 5 mai dernier, au Club de Golf de Saint-Hyacinthe. Nous avons exposé 18 livres d'anatomie publiés en 1845, 1847 et 1872, des livres plus récents ainsi que trois photos de séance de dissection des années 1899, 1904 et 1918. Nous aussi avons montré quelques instruments vétérinaires : une seringue ancienne dans sa boîte d'origine, cinq bistouris antiques avec manche en bois, trois stéthoscopes anciens, trois flammes pour pratiquer la saignée et deux pièces osseuses (bassin et mandibule de chien). Un album de photos de l'Association des femmes auxiliaires vétérinaires des années 1982-83 a aussi été présenté. Les objets exposés apparaissent sur la photo ci-après. Dr André Bisailon, professeur retraité de la FMV ainsi que les

Drs Armand Tremblay, conservateur, et Françoise Gagnon, adjointe au conservateur, ont répondu à plusieurs questions de membres.



**Photos du brunch annuel de la SCPVQ,
le dimanche 5 mai 2019
au Club de Golf de St-Hyacinthe**



Dr Jean-Guy Rajotte, Dr Maurice Desrochers et sa conjointe



Dr Paul Desrosiers en discussion avec Dr Luc Breton



Dr André Legris, Dr Raynald Roy, Mme Gilles Lussier,
Dr Paul Cusson, Dr Louis Bernard et sa conjointe



La conjointe du Dr Gosselin, Dr Yves Gosselin,
Dre Diane Frank, Dr André Vrins et sa conjointe



Photo d'ambiance dans laquelle des convives écoutent le mot de
bienvenue de notre président, Dr Yvon Couture



Dr René Sauvageau et Dr Michel Morin



Dr Denis Sanfaçon et sa conjointe
ainsi que le conjoint de Dre Paule Blouin



Les Drs Pierre Brisson, Jean-Marc St-Yves et Simon Carrier
devant le brunch



La conjointe du Dr Jean-Marc Vaillancourt, les Drs Éric Forest, Jean-Marc Vaillancourt, André Dallaire et Michel Bordeleau



Dre Sylvie Latour et Dr Émile Bouchard



Dr Denis Archambault et Dr Armand Tremblay



Dre Françoise Gagnon, Dr André Bisailon en compagnie de Mme Anne Ferré, de l'Université de Montréal



Dr Yvan Aubre et sa conjointe



Dr André Vallières, Dre Marie-Sophie Gilbert, Dre Suzanne Breton, Dr Jean Durocher ainsi que de dos le conjoint de Dre Sylvie Latour

Assemblée générale 2019

Note : *Ce procès-verbal n'a pas été approuvé en assemblée générale. Nous publions ici cette information à titre indicatif afin de permettre à tous les membres de prendre connaissance des sujets discutés lors de cette assemblée.*

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), tenue le dimanche 5 mai 2019, au Club de golf de St-Hyacinthe, 3840 boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe.

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Dr Yvon Couture, président, ouvre l'assemblée générale annuelle à 14h15. Dix-sept (17) membres en règle sont présents. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé a été distribué. Aucun ajout demandé.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2018
4. Rapport du Président
5. Rapport financier
6. Cotisation annuelle
7. Élection de membres du Conseil
8. Varia
9. Levée de l'assemblée générale 2019

Dr Denis Sanfaçon propose l'adoption de l'ordre du jour proposé, appuyé par Dr Gilles Morin. L'item 8. Varia demeure ouvert. L'ordre du jour est accepté par l'ensemble des membres présents.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2018 a été distribué en début d'assemblée. Le procès-verbal a aussi été publié dans le bulletin *SCPVQ Nouvelles* l'été dernier pour information des membres. Les membres présents sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire de lire le procès-verbal. Aucune correction n'est demandée.

Dr Paul Cusson propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté, appuyé par Dr Simon Carrier; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

4. Rapport du président, Dr Yvon Couture

Les points suivants sont mentionnés pour l'exercice 2018-2019:

- Sept réunions du CA ont été tenues.
- Il y a eu la sélection du récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny, remis aujourd'hui au Dr Yves Gosselin ainsi que le choix de la conférence, donnée cette année par Dr Diane Frank sur "L'évaluation de dangerosité des chiens agressifs".
- Il y a eu la planification du brunch tenu aujourd'hui.
- Il y a eu continuation d'améliorer la présentation la page web de la SCPVQ, incluant la publication de tous les numéros antérieurs de la revue *Le VÉTÉran*, disponible sur le site internet de la FMV.
- Le bulletin *SCPVQ Nouvelles* a été publié fin juin 2018 pour informer les membres des activités du brunch annuel, incluant l'assemblée générale.
- La revue *Le VÉTÉran*, volume 33, a été publiée fin mars, rappelant le transfert de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec à l'Université de Montréal en 1968 et le soulignement du 50^e

anniversaire de cette étape importante pour la profession, la continuation des articles du Dr Raymond Roy concernant l'histoire de l'agrément de la FMV ainsi qu'un article sur l'importation de bovins.

- Il y a eu des discussions concernant le membership et les rappels aux membres.
- Il y a eu la remise de la Bourse Victor-Théodule Daubigny en février à une étudiante en médecine vétérinaire. Une somme de \$2006, représentant la totalité des dons de \$25 et plus fournis par les membres pour la bourse en 2018, a été remise à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV).
- Le comité présidé par Dr Raymond Roy visant à regrouper et assurer la conservation des principaux documents et objets reliés à l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec a poursuivi ses activités et des contacts avec la FMV et l'Université de Montréal ont été faits concernant les documents d'archives et la possibilité de collaboration pour aller plus loin dans ce dossier.

Suite à l'invitation du président à poser des questions, aucune n'a été posée; par contre, un commentaire a été émis mentionnant qu'il pourrait être intéressant de considérer l'intégration d'un représentant des étudiants de la FMV au conseil d'administration de la SCPVQ.

5. Rapport financier

Dr Yvon Couture demande au Dr Alain Moreau, secrétaire-trésorier, de présenter le bilan financier 2018-2019 de la SCPVQ. Le rapport financier a été distribué en début d'assemblée.

Les revenus totaux de la période ont été de \$8008.04 et les dépenses totales de \$6890.39, pour un surplus d'exercice de \$1119.65. Le solde au compte le 31 mars 2019 était de \$4917.18, pour un avoir total de \$9922.18, incluant le dépôt à terme de \$5000.00.

Les revenus proviennent des cotisations (96 membres x \$25), des billets pour le brunch (100 x \$34), des dons pour la bourse (\$2006) et autres dons (\$156), ainsi que la ristourne et l'intérêt sur le placement. Les dépenses principales ont été occasionnées par l'organisation et la tenue du brunch et de l'assemblée générale pour un montant total de \$3,716.67, par les frais totaux d'administration (déplacements du CA, cotisation et assurances Histoire Québec, frais de compte à la Caisse, Registraire des entreprises du Québec et fournitures) de \$729.72, des activités spécifiques telles une contrepartie au ReVeR pour la liste de membres (\$100), les dons pour la bourse remis à l'UdeM pour reçu fiscal aux donateurs (\$2006) ainsi qu'un montant de \$338 en frais de déplacement pour le projet Histoire de santé publique du Québec.

Dr Raymond Roy propose l'adoption du rapport financier 2018-2019, appuyé par Dr Louis Bernard; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

6. Cotisation annuelle

Dr Yvon Couture mentionne que le conseil recommande le maintien de la cotisation au montant actuel, soit \$25.

Dr Gilles Morin propose de maintenir la cotisation annuelle à \$25 pour le prochain exercice (2019-2020), appuyé par Dr André Bisaillon; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

7. Élection de membres du Conseil

Il y a quatre postes à pourvoir cette année. Les Drs Raymond Roy, André Gagnon, Françoise Gagnon et Alain Moreau arrivent en fin de mandat. Les Drs Raymond Roy, André Gagnon et Alain Moreau désirent poursuivre mais Dre Françoise Gagnon ne se représente pas. Dr Yvon Couture, président, mentionne que Dr André Gagnon est absent pour cause de maladie, mais que ce dernier lui a confirmé son intérêt à continuer d'œuvrer au sein du CA.

Dr Yvon Couture agit à titre de président d'élections. Les Drs Raymond Roy, André Gagnon et Alain Moreau sont proposés en bloc par Dr André Bisaillon, appuyé par Dr Jean-Marc St-Yves; Dr Denis Sanfaçon propose

Dre Paule Blouin, appuyé par Dr Gilles Morin. Aucune autre candidature n'est proposée. Le président d'élections déclare la fin des mises en candidatures. Les quatre personnes proposées sont déclarées élues pour un mandat de deux ans, jusqu'à l'assemblée générale de 2021.

8. Varia

- a. Il y a un commentaire que le brunch devrait être plus long pour faciliter les contacts entre membres.
- b. Le président, Dr Yvon Couture, remercie Dre Françoise Gagnon pour ses quatre années comme administratrice au CA et son implication comme adjointe au conservateur, Dr Armand Tremblay.

9. Levée de l'assemblée générale 2019

Dr Armand Tremblay propose la levée de l'assemblée; la proposition est appuyée par Dr Denis Sanfaçon; les membres présents acceptent à l'unanimité la levée de l'assemblée. Il est 14h40.

Alain Moreau, secrétaire-trésorier

Informations concernant la SCPVQ

Reçus d'impôt pour les dons de \$25 et plus à la SCPVQ

Les dons de \$25 et plus des membres ont été remis à la FMV qui verra à ce qu'un reçu fiscal soit émis par Université de Montréal dans les prochaines semaines. Un délai de six à huit semaines est requis pour cet envoi.

Vos dons, jumelés à l'émission de reçus d'impôt, contribueront à assurer la pérennité de la Bourse Victor-Théodule Daubigny remise à un(e) étudiant(e) de la faculté par la SCPVQ.

Site internet de la SCPVQ

Tous les numéros de la revue *Le VÉTÉran* sont maintenant disponibles sur le site internet de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Vous y trouverez aussi la liste des récipiendaires du Prix Victor-Théodule Daubigny depuis la première remise en 1988 avec un lien permettant d'aller lire les informations publiées dans *Le VÉTÉran* ou le *SCPVQ Nouvelles*. La liste des récipiendaires de la Bourse Victor-Théodule Daubigny remise à un étudiant de 1er cycle de la FMV est aussi disponible avec les informations publiées.

Visitez la section dédiée à la SCPVQ à l'adresse suivante : fmv.umontreal.ca/scpvq.

Sauvegardez le lien dans vos favoris!

Adresse courriel pour rejoindre la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a maintenant une adresse électronique dédiée que tous peuvent utiliser pour communiquer avec nous. Vous pouvez utiliser cette adresse pour nous contacter, que ce soit concernant une information générale ou à propos d'un don de patrimoine. Votre demande sera relayée à la personne responsable du dossier. Notre courriel est le suivant :

lascpvq@gmail.com

Adresse postale de la SCPVQ

Nous vous avisons que l'adresse postale de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a été modifiée; le casier postal n'est plus valide et le code postal a été changé. L'adresse postale corrigée est dorénavant :

Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois
3200, rue Sicotte
St-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2